

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Congrès eucharistique de Lourdes. — III M. le curé Beubien. — IV M. l'abbé Hercule Bédard, P. S. S. — V L'Eglise et l'incinération. — VI Faits divers : Pie X et le Bienheureux curé d'Ars ; l'Oeuvre de la Sainte-Enfance. — VII A la Sainte-Eau. — VIII Société d'une Messe. — IX Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 26 juillet

Fête de sainte ANNE, double de 1e cl.; seule mém. du 8e dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. dñ dim. — Aux II vêpres, seule mém. du dim. (II v.).

Dans les églises paroissiales dédiées à saint Jacques (Cathédrale de Montréal), messe et vêpres solennelles de S. JACQUES, double de 1e cl.; comme le 25 juillet ; mém. de sainte Anne et du dim. à la messe et aux vêpres.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 2 août

Dans les églises paroissiales dédiées à saint Jacques-le-majeur, solennité de sainte Anne.

Diocèse de Montréal. — Du 1 août, saint Pierre aux Liens (Ville St-Pierre); du 2, saint Alphonse de Liguori (Youville).

Diocèse d'Ottawa. — Du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Hawkesbury).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 28 juillet, saint Nazaire; du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Granby).

Diocèse de Nicolet. — Du 31 juillet, saint Germain (Grantham).

Diocèse de Pembroke. — Du 31 juillet, saint Ignace de Loyola (Maynooth); du 2 août, saint Alphonse de Liguori (Chapeau).

Diocèse de Joliette. — Du 29 juillet, sainte Béatrice; du 31, saint Ignace de Loyola (Ile de Berthier); du 2 août, saint Alphonse de Liguori.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 31 juillet, saint Ignace (Nominigüe).
 J. S.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES



EST le 22 de ce mois que s'ouvre, à Lourdes, le 25^e Congrès eucharistique international.

Ce sera une éclatante manifestation de foi et de piété. L'univers catholique tout entier y a été convié. La Vierge bénie de Massabielle y verra le triomphe de son divin Fils.

Nous aurons là de dignes représentants de notre pays et de notre diocèse en particulier. Mgr l'évêque-auxiliaire s'y est rendu comme notre délégué officiel. Plusieurs prêtres et un bon nombre de fidèles l'accompagnent.

Unissons-nous à eux et à tous les congressistes par la prière, et, autant que nous le pourrons, adorons, louons, remercions, supplions Notre-Seigneur, comme nous l'avons fait lors de nos grandes fêtes de 1910.

La procession finale du Congrès de Lourdes est fixée au dimanche, 26 juillet.

Ce jour-là, nous permettons que, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le Saint-Sacrement soit exposé, afin de recevoir les hommages de notre peuple.

Nous invitons instamment les fidèles à faire la sainte communion, ce jour-là.

Le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement, on voudra bien faire une amende honorable. Et qu'une prière fervente monte de toutes les âmes, vers le Sacré-Coeur de Jésus et la Vierge-Immaculée, pour le Souverain-Pontife et à ses intentions.

Le Souverain Pontife a accordé aux fidèles du monde entier de gagner les indulgences du Congrès international, en s'associant aux actes, fêtes et cérémonies de ce Congrès, par des ac-

tes
voq
de 1

1.



Cha
prêt
cha

M
fils
te a
bee
affa
ner
furo

E
il fu
Nou
Fau
une
euri
dan
dan
tif :

tes ou cérémonies semblables. Par ces faveurs, il entend provoquer dans tout l'univers une démonstration concomitante de foi, d'amour et d'adoration à Jésus-Hostie.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

14 juillet 1914.

M. LE CURE BEAUBIEN

BE 1er juillet, mourait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après quelques semaines de maladie, le digne et très actif ancien curé du Sault-au-Récollet, M. l'abbé Charles-Philippe Trottier de Beaubien. Avec lui, c'est un prêtre de mérite, un érudit distingué et un patriote au coeur chaud, qui disparaît des rangs de notre clergé.

M. Beaubien, apparenté aux Casgrain et aux De Gaspé, fils d'un médecin qui eut du renom à Montréal, il y a quarante ans, et frère d'un ancien ministre du gouvernement de Québec qui occupe toujours une haute situation dans le monde des affaires et de la politique, n'a pas tardé, lui non plus, à donner sa mesure dans les oeuvres d'apostolat et de bien qui lui furent confiées.

Envoyé, jeune prêtre, en Louisiane, par feu Mgr Bourget, il fut, là-bas, le fondateur et le supérieur d'un collège en cette Nouvelle Ibérie, et en même temps curé-missionnaire à la Fausse-Pointe, où il construisit une église, un presbytère et une école. De retour à Montréal, son diocèse d'origine, il fut curé de plusieurs paroisses importantes, notamment, et pendant vingt ans, de la très belle paroisse du Sault-au-Récollet, dans l'île même de Montréal. Prédicateur au verbe brillant, actif au ministère, homme de bonne compagnie, il fut bientôt un

des curés les plus marquants du diocèse. En 1902, Mgr l'archevêque le faisait vicaire-forain. Ses paroissiens trouvaient en lui un conseiller délicat et un père spirituel des plus zélés.

Et pourtant, c'est peut-être plutôt comme écrivain érudit et chercheur infatigable qu'il sera connu de la postérité. A ses funérailles, Mgr l'archevêque a justement loué en lui l'historien du *Sault-au-Récollet*. Ce n'est pas le seul ouvrage que lui devront les lettres canadiennes ; mais c'est sans doute le plus important. C'est, en effet, un fort beau volume, de plus de 500 pages, où se trouve racontée l'histoire complète de l'ancienne et toujours si vivante paroisse du Sault, qui a connu, tour à tour, depuis 1736, les Messieurs de Saint-Sulpice, premiers curés, puis les Fortin, les Prévost, les Chabouillez, les Aubry, les Plinguet, les Vinet (Mgr), les Rochette et tant d'autres, dont M. le curé Beaubien lui-même fut le digne successeur.

Quelques semaines avant de mourir, cette année même, l'inlassable ancien curé publiait son *Ecrin d'amour familial*, un joli tome de 250 pages, où il raconte, avec plus d'une digression, l'histoire de sa propre famille, les Trottier de Beaubien. C'est avec quelques faiblesses, un livre, en somme, qui a du mérite, et qui, très certainement, fait honneur à son amour des recherches d'histoire et à sa laborieuse vieillesse sacerdotale.

Tous les ans, depuis plusieurs années, M. Beaubien donnait encore au *Canada Ecclésiastique* de la Maison Beauchemin, cet annuaire si précieux pour nous que nous devons au labeur intelligent et si constant de l'excellent M. Derôme, des éphémérides toujours intéressantes, et qui établissent d'elles-mêmes ses connaissances variées et sa vaste érudition.

Hélas, ce bon ouvrier du labeur sacerdotal et des recherches historiques a vu, lui aussi, l'âge lui apporter les infirmités et leur triste cortège. Il savait que l'heure de partir allait bientôt sonner. " Aidez-moi à vivre encore un peu ", disait-il

aimablement à un confrère plus jeune. Et il s'en est allé à l'Hôtel-Dieu, pour n'en plus sortir. Au lendemain de son retour d'Europe, Mgr l'archevêque lui avait porté ses consolations, et le vénéré malade l'avait édifié par son esprit de foi.

C'est au regretté curé Beaubien que nous devons encore les tableaux historiques qui ornent les murs de l'église cathédrale et qu'a signé l'artiste Delfosse. Ce fut l'une des joies de sa vieillesse de pouvoir mener à bonne fin cette pieuse entreprise, où se retrouvent le prêtre et l'historien.

M. le curé Beaubien était, comme on le voit, un fervent des choses de l'histoire. Il avait un véritable culte pour nos pionniers et nos héros des âges passés. Très attaché aux souvenirs de sa très honorable famille, on a remarqué qu'il avait, en particulier, conservé la plus tendre affection à la mémoire de sa mère, née Casgrain.

Dans ses dernières notes, on a retrouvé ces paroles, qu'il avait extraites d'une page de Louis Veillot, sans doute pour se les approprier : " Nous ne sommes sur la terre que pour nous consoler d'en partir. Nous ne perdons rien ! Jésus nous attend dans sa maison. Nous y serons bien. Quand la poussière de la route sera époussetée, nous paraîtrons devant le roi. Attendons patiemment ! Regardons en face ! Mourir, cela s'appelle, en langage chrétien, recevoir le baiser du Seigneur. "

* * *

Un premier service a été chanté en la chapelle des Soeurs de Miséricorde, où M. le curé Beaubien s'était retiré en ces dernières années, le 4 juillet, et un autre, au Sault-au-Récollet, le 6 juillet. C'est dans le cimetière du Saint, cette paroisse qu'il a tant aimée et qui lui doit tant, que, suivant son désir, après l'oraison funèbre, qu'a prononcée Monseigneur, les restes mortels du vénéré curé ont été inhumés.

M. le curé Beaubien était né à Montréal, le 17 octobre 1843.

Il avait été ordonné, après ses études à Saint-Sulpice, à Montréal même, par Mgr Bourget, le 4 novembre 1866. D'abord vicaire à Saint-Valentin et à Saint-Vincent-de-Paul (Montréal), il partait en 1870 pour la Louisiane, où il fut cinq ans. A son retour, en 1875, il fut curé de Saint-Paul de Montréal (1875-1882), de Lavaltrie (1883-1887), de Saint-Anicet (1887-1890), et enfin du Sault-au-Récollet (1890-1910). Depuis quatre ans, il vivait retiré, chez les Soeurs de Miséricorde à Montréal.

M. L'ABBE HERCULE BEDARD, P. S. S.

ET Hercule — car il s'appelait Hercule — n'avait rien des rudesses ni de la vigueur surhumaine de celui que la mythologie nous a fait connaître. Il était humain et compatissant jusqu'à l'abnégation la plus complète! Il était doux et bon comme personne ne l'est plus. Pauvre et cher M. Bédard, ce qu'il en emporte, dans sa tombe, des confidences et des secrets! Ce qu'il a consolé d'âmes affligées! Ce qu'il a relevé de coeurs affaiblis par les méchancetés ou les surprises de la vie! Dans sa chambre basse du modeste corridor du 2e, au vieux séminaire; dans son confessionnal, le dernier à gauche en entrant dans l'église Notre-Dame; et ailleurs, dans les hôpitaux, dans les maisons privées, partout où on l'appelait, ce que le bon M. Bédard, a dit de fois: "Relevez-vous, mon fils, je vous absous!". Son coeur était un abîme de miséricorde. Même ceux qui lui reprochaient d'être trop bon — Eh! mon Dieu, il le méritait! —, quand ils se voyaient atteints soudain, dans eux-mêmes ou dans quelqu'un des leurs, allaient à lui... "Tâchez donc, Monsieur Bédard, d'intervenir, d'arranger cela..." Et M. Bédard intervenait, et s'il n'arrangeait pas toujours, il consolait et relevait

toujours, fallût-il, pour cela, endosser des billets et faire des avances, billets qu'il a dû payer bien souvent, avances qui ne lui furent jamais remises ! Je n'ai connu qu'un homme qui endossât... comme lui, et, à la fin, ils s'endossaient leurs billets réciproquement, et les gérants de banques, qui les connaissaient tous les deux, hochaient la tête... et acceptaient. On sentait qu'il y avait, au fond, quelque chose qui ne se paierait peut-être pas dans ce monde, mais sûrement dans l'autre.

Tous les journaux de Montréal ont rendu hommage à la modestie et à la charité exquise de ce prêtre vénéré. Il y a eu là une note de sincérité émue, qui ne se fait pas entendre souvent. C'est que, dans ce monde des journalistes, M. Bédard était très connu et très aimé. Il était si bon, si indulgent ! Quand, dans les bureaux de rédaction, on le voyait arriver, un petit papier à la main, pour annoncer une fête à sa congrégation, ou un pèlerinage au cimetière, c'était à qui irait au devant de lui. Même les plus mécréants—il y en a—l'aimaient, cet excellent homme. Ils se rendaient compte, confusément, qu'un jour peut-être, ils auraient besoin de lui, ou d'un homme indulgent comme lui. Et puis, M. Bédard retrouvait là, comme un peu partout, de ses anciens élèves du Collège de Montréal, où encore de ses anciens dirigés du Cerele Ville-Marie. Or, son grand coeur lui avait fait des amis et des confidents de tous ceux qu'il avait une fois rencontrés dans sa classe ou dans sa vie du monastère.

Mais ses privilégiés, si l'on peut dire toutefois qu'il en eût, c'étaient, sans aucun doute, ses chers congréganistes de Ville-Marie. Ah ! ceux-là, il leur avait voué pour toujours une affection sans bornes. L'automne dernier, il avait patiemment organisé pour eux, pour leur édification et leur joie pieuse, une très jolie fête, qui s'est heureusement appelée la fête du souvenir.

Nous en avons parlé, dans le temps, ici même (1). La Congrégation des Hommes de Ville-Marie remonte, on le sait, à 220 ans d'existence! En Amérique, c'est un chiffre respectable. On avait donc inauguré des tableaux d'honneur, où sont inscrits les noms des directeurs et des préfets qui ont dirigé et présidé depuis deux cents ans passés. M. le curé Labelle avait officié. M. le curé Gauthier avait prêché. Et le bon M. Bédard était dans la jubilation: Tous faisait des vœux pour que, directeur depuis 17 ans, il le fût de longues années encore !

Mais, non, l'heure de la souffrance et de la paralysie sonna bientôt. La première semaine du carême dernier, avec M. le chanoine Desgranges, il acceptait l'invitation de quelques anciens élèves et prenait part à la plus amicale des réunions. Il se flattait devant nous de se porter comme à 20 ans. Hélas, deux jours plus tard on le transportait à l'Hôtel-Dieu. Pendant des semaines, il traina une existence pitoyable. Ses innombrables protégés, ses amis, ses confrères s'empressèrent. On dû consigner sa porte. Il accepta avec une résignation admirable de faire ce que Dieu voulait.

M. Bédard, le bon, le généreux M. Bédard est mort, le 4 juillet, dans sa soixantième année d'âge et sa quarantième année de prêtrise. Ses funérailles ont eu lieu, à Notre-Dame, sous la présidence de Mgr l'archevêque et au milieu d'un grand concours de confrères et de fidèles, le 7 du même mois. Que Dieu ait son âme et lui accorde la paix — cette paix, dont il fut ici-bas un inlassable artisan! Ainsi soit-il!

• • •

M. l'abbé Hereule Bédard, prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice, attaché à l'église Notre-Dame et directeur de la Congrégation des Hommes de Ville-Marie, était né à Saint-Rémi, le 22 octobre 1848. Il fit ses études au Collège de Montréal, et

(1) Cf. La Semaine religieuse — 13 octobre 1913.

sa cléricature au Grand-Séminaire. Etant entré à Saint-Sulpice, il partit pour Paris et Issy, et y fut ordonné prêtre le 30 mai 1874. De retour au pays, il devint professeur au Collège de Montréal jusqu'en 1888, puis fut attaché à la cure de Saint-Jacques pendant deux ans. Il passa alors à Notre-Dame, où il fut successivement chargé du Cerele Ville-Marie (jusqu'en 1897) et de la Congrégation des Hommes de Ville-Marie. Il est mort le 4 juillet et a été inhumé, dans la crypte du Grand-Séminaire, le 7 juillet.

L'ÉGLISE ET L'INCINERATION

“ La troisième République, depuis son avènement jusqu'à ce jour, n'a été qu'une longue révolte contre Dieu. ” C'est M. Emile Flourens, ancien ministre des Affaires étrangères, qui porte cette grave accusation ⁽¹⁾, avec l'autorité incontestable d'un homme éminent qui a “ personnellement fréquenté tous les républicains qui ont joué un rôle politique jusqu'à ces dernières années ”.

“ Celui qui écrira l'histoire de la troisième République, précise-t-il, et qui, dégageant les incidents accessoires, déchirant les voiles et arrachant les masques, exposera fidèlement à ses lecteurs quelle a été la pensée directrice de son oeuvre, quelle inspiration maîtresse a conduit les Cabinets quasi innombrables qui se sont succédé depuis quarante-deux ans, dira que c'est la haine du catholicisme. ”

La haine du catholicisme a inspiré les lois persécutrices des religieux, les lois spoliatrices des biens ecclésiastiques et des biens de communautés; elle a privé les malades pauvres du se-

(1) “ Du Ralliement à la Séparation ” (*Revue catholique des Institutions et du Droit*, avril 1914).

cours précieux d'infirmières incomparables; elle a voulu frustrer l'enfance de toute éducation religieuse en instituant partout l'école sans Dieu; elle a attenté à la vie même de l'Eglise de France par l'inique loi de Séparation; elle a inventé aussi la *sépulture laïque* — l'*incinération*, et, de toutes ses entreprises audacieuses contre les traditions les plus légitimes et les plus chères, ce n'est pas celle dont elle s'enorgueillit le moins.

Par là, en effet, comme le faisait très justement remarquer M. A. Aeloque dans sa conférence ⁽²⁾ sur la crémation, si bien intitulée " Une insulte aux morts ", nos gouvernants sectaires et francs-maçons s'imaginent atteindre le fond même de notre religion, le dogme de la résurrection.

Des sociétés de propagande en faveur de la crémation, on le sait, fonctionnent à Dresde, à Zurich, à Londres, à Paris. Celle de Paris, vient de nous donner une nouvelle preuve de sa vitalité au cours de l'assemblée générale, qu'elle a tenue, le 17 mai dernier, à l'hôtel de la société des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, à Paris, sous la présidence de M. Gustave Barrier, inspecteur général des Ecoles vétérinaires, membre de l'Académie de médecine.

Les affaires vont bien; les clients au four sont moins rares, et l'on escompte que leur nombre va grossir, depuis qu'une jeune doctoresse, Mlle Layé, a eu la singulière idée de consacrer sa thèse de médecine à l'éloge de l'incinération. En somme, les partisans du " feu purificateur " ont lieu d'être satisfaits. M. Gustave Barrier du moins le proclame :

" La société est en pleine prospérité. Malgré la résistance acharnée de l'Eglise catholique, malgré les préjugés tradition-

(2) " Une insulte aux morts. La crémation " (*Les Conférences*, No 488).

nels, l'idée de l'incinération fait son chemin et arrivera fatalement à s'imposer.

“ L'utilité, au point de vue de l'hygiène publique, est évidente, et il n'est nullement besoin de s'étendre longuement sur ce point, qui est reconnu de tous, même de nos adversaires. Un second point important favorisant notre mouvement est la cherté des terrains des cimetières. Au point de vue économique, la crémation donne des avantages réels.

“ Les statistiques sont démonstratives, et marquent un progrès. Pour être trop lent, à notre avis, il n'en est pas moins appréciable.

“ En 1913, il y eut 590 incinérations, alors qu'en 1912, le chiffre ne s'élevait qu'à 508. Le premier trimestre 1914, accuse une augmentation de 39 incinérations sur le trimestre correspondant de l'année 1913.

“ A Paris, la moyenne mensuelle est passée de 42 à 49, et il est à prévoir, dès à présent, que deux nouveaux appareils seront nécessaires pour 1915, et il faudra se préoccuper de la construction d'un autre four.

“ J'ajouterai que notre société est reconnue d'utilité publique. Elle poursuit sa tâche avec persévérance, avec l'appui de concours très précieux, comme celui du professeur Pinard, vice-président; de M. Georges Salomon, secrétaire; du Dr Pailhault, qui pratique gratuitement l'autopsie à la société d'autopsie, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine.

“ Ainsi, malgré toutes les résistances, la pratique courante de l'incinération s'imposera d'elle-même.”

Dans son étude très probante, M. A. Acloque a répondu comme il convenait aux allégations des partisans de l'incinération, et en particulier démontré qu'au point de vue de l'hygiène la crémation ne l'emporte nullement sur l'inhumation, “ moyennant certaines précautions faciles à déterminer et à réaliser ”.

La question d'hygiène, d'ailleurs, n'est que prétexte, et, des déclarations mêmes de M. Barrier, il ressort évidemment que la campagne en faveur de l'incinération rentre dans le plan d'application de la grande thèse de déchristianisation du monde, depuis longtemps formulée par la franc-maçonnerie, ouvertement pratiquée par le gouvernement révolutionnaire et reprise aujourd'hui, avec une nouvelle audace, par la secte radicale qui préside aux destinées de la troisième République.

L'Eglise interdit l'incinération. Pourquoi ? Comment ? C'est l'occasion de le rappeler à nouveau. Sa Grandeur Mgr Legraive, évêque auxiliaire de Malines, a publié à ce sujet, dans la *Vie diocésaine* (mars, avril, mai, juin 1913), un exposé très documenté à tous les points de vue de la doctrine catholique. La *Semaine religieuse* de Rouen (8 novembre 1913), le résumait ainsi :

“ Y a-t-il, comme on le dit, opposition essentielle entre cet usage et le dogme, le dogme de la résurrection des morts notamment ? Non ; il est de toute évidence que la toute-puissance de Dieu rassemblera aussi bien des cendres humaines obtenues par la combustion que celles produites par une putréfaction lente. La crémation est-elle donc opposée à la loi naturelle ? Pas davantage. Et c'est pourquoi l'Eglise, quand les raisons graves l'y obligent, se départit de sa discipline ordinaire sur ce point : elle permet la crémation, par exemple, en temps de guerre ou d'épidémie. Cependant, sauf ces exceptions, l'Eglise condamne la pratique de l'incinération (Décrets du 19 mai et du 15 décembre 1886, du 27 juillet 1892, du 26 janvier 1911). Ses raisons ? le sentiment religieux instinctif, le sens moral des peuples civilisés, l'hygiène et la salubrité publiques ; des raisons juridiques même. ”

Et, en fait, voici sa discipline :

“ Pour ceux qui ont eux-mêmes demandé à être incinérés et

qui
dét
mén
sepu
ciné
d'au
pria
tout
(lev
tion
Sain
dale
que
“
à un
ment
“
fice
faut

Mg
tails
Bienl
“ F

qui ont persévéré (*certo et notorie*) jusqu'à la mort dans cette détermination : leur refuser la sépulture ecclésiastique, conformément aux règles du Rituel (*tit. IV : Quibus non licet dare sepulturam ecclesiasticam*). Quant à ceux dont le corps est incinéré, non parce qu'ils l'ont voulu eux-mêmes, mais parce que d'autres (leurs héritiers par exemple) l'exigent (*non " propria " ipsorum sed " aliena " voluntate*), on pourra faire toutes les cérémonies funèbres, tant à la maison du défunt (levée du corps) qu'à l'église (messe, absoute, etc.), à l'exception de celles qui devaient se faire au lieu de la crémation. Le Saint-Office met toutefois une condition, c'est que tout scandale soit écarté, ce qu'on pourra obtenir, dit-il, en déclarant que le défunt n'a pas demandé lui-même à être incinéré.

“ Un prêtre ne doit pas administrer les derniers sacrements, à un fidèle qui a laissé mandat de brûler son corps et qui, “ dûment averti ”, refuse de la rétracter.

“ On ne peut pas offrir “ publiquement ” le Saint-Sacrifice pour les défunts dont les corps ont été incinérés par leur faute, mais on peut le faire *privatim*. ”

(*Les Conférences*, mai 1914).

FAITS DIVERS

Pie X et le Bienheureux curé d'Ars

Mgr l'évêque de Belley, qui revient de Rome, donne ces détails touchants sur la dévotion du Souverain Pontife pour le Bienheureux curé d'Ars :

“ Passionné pour notre bienheureux curé d'Ars, dont il con-

naît les moindres détails biographiques, le Saint-Père a appris, avec une vraie joie, les nouveaux faits de guérisons extraordinaires dues à l'intercession du saint curé, qui vont permettre d'ouvrir incessamment le procès de canonisation et il a renouvelé l'assurance que rien ne serait négligé de sa part pour hâter, le plus possible, les travaux du procès définitif de canonisation. Chose touchante, il aime à travailler lui-même, personnellement, à promouvoir le culte du Bienheureux Vianney, en distribuant largement, pour les malades, des images du saint curé, qu'il a daigné faire éditer avec un texte en français au verso."

L'Œuvre de la Sainte-Enfance

L'Œuvre de la Sainte-Enfance a reçu dans l'année 1913 des offrandes se montant à 4,120,000 francs. Cette somme a été distribuée par le conseil central de Paris à 256 missions.

L'Allemagne a fourni le chiffre le plus considérable d'offrandes, parce qu'on y a compris les deux diocèses de Metz et de Strasbourg, connus pour la grande générosité de leurs diocésains. Ces offrandes montent, pour l'année 1913, pour l'Allemagne, à 1,630,000 francs dont 155 000 fournis par l'archidiocèse de Fribourg, le seul diocèse du pays de Bade. La France a donné 870,000 francs ; la Belgique 490,000 francs ; l'Italie 400,000 francs ; l'Autriche, pourtant si riche, seulement 200,000 francs ; la Hollande 160,000 francs ; et les Etats Unis 145,000 francs ; le reste du monde catholique a donné 1,225,000 francs.

L'œuvre de la Sainte-Enfance a fait baptiser, en 1912, 425,565 enfants de païens et a élevé 524,728 enfants dans 1,514 orphelinats et 11,652 écoles. C'est la France qui a la gloire

d'avoir vu éclore sur son sol cette œuvre merveilleuse. Malheureusement l'école laïque qui a succédé à l'école congréganiste a rendu très difficile le fonctionnement de cette œuvre au cher pays de vos frères.

A LA SAINTE-BAUME

Qui ne connaît la Sainte-Baume, ce lieu choisi par Marie-Madeleine pour y faire pénitence et dont la grotte célèbre et vénérée par le monde chrétien tout entier fut sanctifiée par son séjour ?

Creusée au flanc d'un gigantesque rocher de Provence, à pic, sur une vaste et verdoyante forêt aux arbres séculaires, en face du plus splendide panorama qui se puisse rêver, elle unit aux plus grands souvenirs de la foi les charmes les plus vifs de la nature. Rien d'étonnant donc que les pèlerins les plus illustres soient venus la visiter.

Quel que soit le motif qui amène le visiteur en ce lieu, foi ardente ou simple curiosité, on ne peut s'empêcher de ressentir une certaine émotion à la vue de cette " Baume ", où se passèrent tant d'événements et qui excita la vénération de tant de personnages célèbres. M. de Farémont dit à ce sujet : " Nous touchons le sol que foula jadis sainte Madeleine, ce sol que tout vrai chrétien ne devrait parcourir qu'à genoux. Elle est là, cette grotte, dans laquelle Madeleine, vouant ce corps dont elle avait jadis abusé aux macérations et aux austérités les plus rigoureuses, fit le sacrifice à son divin Maître de cette beauté qui lui fut autrefois si funeste. Voici la pierre aux aspérités anguleuses, de laquelle elle meurtrit ce corps habitué à tous les

raffinements de la mollesse et de la sensibilité. Oh ! qui pourrait dire, Marie-Madeleine, le nombre des pécheurs qui sont venus baigner de leurs pleurs ce rocher où ton âme ravie dans le sein de Dieu s'exhalait en soupirs et gémissements inénarrables !”

C'est au cours de cette année que la Provence fête le centenaire de la restauration du culte de sainte Madeleine à la Sainte-Baume, culte plusieurs fois séculaire, qui avait été brutalement interrompu par la Révolution de 93.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 14 juillet 1914.

M. le chanoine L.-N. Bernier, ancien curé, décédé le 7 juillet à l'Hospice Saint-Germain de Rimouski, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, prêtre, *chancelier*.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	28 juillet.	— Saint-Hermas.
Jeudi,	30 “	— Sainte-Adèle.
Samedi,	1 août.	— Lorette.